



Ville de **PINCOURT**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **lundi, le 18 février 2008**, à 19 h , selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Absences motivées : M^{me} la conseillère Marie-Andrée G. Laliberté, et M. le conseiller Jim Miron

Sont aussi présentes: M^{me} Nicole Drouin, greffière et M^{me} Céline Bussièrès, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 778 – Règlement relatif au plan d'urbanisme
4. Adoption du règlement numéro 779 - Règlement de lotissement
5. Adoption du règlement numéro 780 – Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale
6. Adoption du projet de règlement numéro 781 – Règlement de construction
7. Adoption du règlement numéro 782 – Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme
8. Adoption du règlement numéro 783 – Règlement relatif aux dérogations mineures
9. Adoption du règlement numéro 784 – Règlement d'administration de la réglementation d'urbanisme
10. Adoption du projet de règlement numéro 785 – Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
11. Adoption du règlement numéro 786 – Règlement relatif aux usages conditionnels
12. Période de questions
13. Levée de la séance spéciale.

CERTIFICAT

Je soussignée, NICOLE DROUIN, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



Ville de **PINCOURT**

- 2008-02-068 SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 18 FÉVRIER 2008
- PROPOSÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 19 h10, d'ouvrir la séance spéciale du 18 février 2008.
- 2008-02-069 SUJET: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU 18 FÉVRIER 2008
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 18 février 2008.
- 2008-02-070 SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 778 – RÈGLEMENT
RELATIF AU PLAN D'URBANISME
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement
numéro 778, d'adopter le Règlement numéro 778 - Règlement re-
latif au plan d'urbanisme.
- 2008-02-071 SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 779 - RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement
numéro 779, d'adopter le Règlement numéro 779 - Règlement de
lotissement.
- 2008-02-072 SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 780 – RÈGLEMENT DE
ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 780, d'adopter le Règlement numéro 780 - Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

2008-02-073

SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 781 – RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

Amendée par
résolution
2008-06-215

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 781, d'adopter le Règlement numéro 781 - Règlement de construction.

2008-02-074

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 782 – RÈGLEMENT RELATIF AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 782, d'adopter le Règlement numéro 782 - Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme.

2008-02-075

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 783 – RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 783, d'adopter le Règlement numéro 783 - Règlement relatif aux dérogations mineures.

2008-02-076

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 784 – RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 784, d'adopter le Règlement numéro 784 - Règlement d'administration de la réglementation d'urbanisme.



Ville de **PINCOURT**

2008-02-077

Amendée par
résolution
2008-04-142

SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 785 –
RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION
D'UN IMMEUBLE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 785, d'adopter le Règlement numéro 785 - Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

2008-02-078

Rescindée par
résolution
2008-03-089

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 786 – RÈGLEMENT
RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS
PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 786, d'adopter le Règlement numéro 786 - Règlement relatif aux usages conditionnels.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Aucune question de l'auditoire.

2008-02-079

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 18 FÉVRIER 2008

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h15, de lever la séance spéciale du 18 février 2008.

MICHEL KANDYBA, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE